



Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Réf. : DIA-HTD00-2603-002



Propriétaire : SCCV 117 PYRENEES PARIS 20,
Adresse du bien : 117b Rue des Pyrénées, 75020 PARIS
Nature du bien : immeuble
Localisation du bien : Sans objet
Numéro de lot : Sans objet
Date du permis de construire : Après 01/07/1997
Date limite de validité : 14/12/2026
Référence client :

ERP

Date limite de validité : 14/12/2026

Risque sismique : Zone 1
Risque radon : Faible (Catégorie 1)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Plan d'exposition au bruit : Non concerné
Zonage du retrait-gonflement des argiles : Non classé

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.

Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.

* pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu desdites grilles.



Les intervenants du dossier

> **Propriétaire : SCCV 117 PYRENEES PARIS 20,**
117b Rue des Pyrénées, 75020 PARIS 20

> **Votre cabinet : Diagamter Boulogne Billancourt**
117 avenue Victor Hugo, 92100 Boulogne Billancourt
01 84 19 47 80 boulogne@diagamter.com

> **Technicien : Monsieur Laurent HURTADO**
01 84 19 47 80 laurent.hurtado@diagamter.com



Monsieur Laurent HURTADO
Diagnosticheur certifié

Synthèse dossier
Réf. : DIA-HTD00-2603-002



Sommaire

Rapport ERP	4
Attestation d'assurance du dossier	17
Certificat de compétences du dossier	20
Conditions particulières DDT	22
Attestation sur l'honneur DDT	23



117b Rue des Pyrénées 75020 Paris
CY 16

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement

Date de commande : 15/06/2026
Valide jusqu'au : 15/12/2026
N° de commande : 976831

Commune : Paris
Code postal : 75020
Code insee : 75120
Lat/Long : 48.856803 , 2.404396
Altitude : 61.54 m

Vendeur ou Bailleur : SCCV 117 PYRENEES PARIS 20
Acquéreur ou locataire :

Parcelle(s) :

75120 000 CY 16



Niveau 1 Fiche Radon Radon	Niveau 1 Fiche Sisme Sisme	Aucun ENSA / PEB	Non concerné Recul trait de cote	Faible ou Nul Sols argileux	Non concerné Fiche OLD Old: Débroussaillage
Inondation NON CONCERNÉ		Mouvement de terrain NON CONCERNÉ			
1 SIS	68 CASIAS	3 ICPE	0 Cavités souterraines (< 500m)		

* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/AKQGZ>



Scannez ce QR Code pour vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS

Type	Plan de Prevention des Risques		Exposition
Inondation 	APPROUVE Le 19/04/2007	PPRI de Paris - Révision, Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau	CY 16 Non
	APPROUVE Le 15/07/2003	PPRI de Paris, Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau	
Mouvement de terrain 	APPROUVE Le 25/02/1977	R111.3 - Dissolution de gypse, Mouvement de terrain - Effondrement	CY 16 Non
	APPROUVE Le 19/03/1991	R111.3 - Anciennes carrières, Mouvement de terrain - Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines)	

LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERES

Type	Plans de Préventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prévention miniers		

LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Préventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prévention technologique		

ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées	Code postal ou code insee	Nom de la commune
117b Rue des Pyrénées 75020 Paris CY 16	75020 (75120)	Paris
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS		Oui ☐ Non ☒
Prescrit ⁽¹⁾ ☐ ou anticipé ⁽²⁾ ☐ ou approuvé ⁽³⁾ ☐ ou approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐		Date
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN		Oui ☐ Non ☐
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui ☐ Non ☐
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR MINIERS		Oui ☐ Non ☒
Prescrit ⁽¹⁾ ☐ ou anticipé ⁽²⁾ ☐ ou approuvé ⁽³⁾ ☐ ou approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐		Date
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM		Oui ☐ Non ☐
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui ☐ Non ☐
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR TECHNOLOGIQUES		Oui ☐ Non ☒
Prescrit ⁽¹⁾ ☐ ou approuvé ⁽³⁾ ☐ ou approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐		Date
Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à :		Effet toxique ☐ ou effet thermique ☐ ou effet de surpression ☐
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement		Oui ☐ Non ☐
> L'immeuble est situé en zone de prescription :		Oui ☐ Non ☐
- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés		Oui ☐ Non ☐
- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location ⁽⁵⁾		Oui ☐ Non ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire		
L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en :		
Zone 1 Très faible	Zone 2 Faible	Zone 3 Modérée
☒	☐	☐
Zone 4 Moyenne	Zone 5 Forte	
☐	☐	
Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon		
L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3		
		☐ Oui ☒ Non
Situation de l'immeuble au regard des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)		
L'immeuble se situe dans un secteur soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage		
		☐ Oui ☒ Non
Information relative à la pollution des sols		
Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)		
		☐ Oui ☒ Non
Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques		
L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques ?		
		☐ Oui ☐ Non
Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)		
L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par le décret n° 2024-531 du 10 juin 2024 modifiant le décret n° 2022-750 du 29/04/2022 ?		
		☐ Oui ☒ Non ☐ N/C
L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.		
		☐ Oui ☐ Non ☒ N/C
Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : geoportail-urbanisme.gouv.fr		
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :		
> d'ici à 30 ans		☐ > compris entre 30 et 100 ans ☐ N/C ☒
> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?		
		☐ Oui ☐ Non ☒ N/C
> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?		
		☐ Oui ☐ Non ☒ N/C
Retrait Gonflement des Argiles - Information relative aux travaux non réalisés		
Article R125-24 du Code de l'environnement du Décret n° 2024-82 du 5 février 2024		
"En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien."		
L'immeuble est concerné par les critères énoncés dans l'article R125-24 du Code de l'environnement.		☐ Oui ⁽⁶⁾ ☐ Non
Vendeur / Bailleur		
Date / Lieu		
Acquéreur / Locataire		
Nom	Date	Nom
SCCV 117 PYRENEES PARIS 20	15/06/2026	
Signature	Lieu	Signature
	Paris	

⁽¹⁾ **Prescrit** = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

⁽²⁾ **Anticipé** = PPR visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.

⁽³⁾ **Approuvé** = PPR adopté et annexé au document d'urbanisme.

⁽⁴⁾ **Approuvé et en cours de révision** = PPR adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.

⁽⁵⁾ Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

⁽⁶⁾ Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés.

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez les sites Internet : georisques.gouv.fr et geoportail-urbanisme.gouv.fr

Etat des risques, pollutions et sols

en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement

MTEECPR / DGPR Janvier 2025

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral		
N°	du	Mis à jour le
2. Adresse		
117b Rue des Pyrénées 75020 Paris	Code postal ou Insee 75020 (75120)	Commune Paris
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)		
>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB		
		Oui ☐ Non ☒
Révisé ☐ Approuvé ☐		Date
Si oui, nom de l'aérodrome :		
>L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation		
		Oui ☐ Non ☐
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		
		Oui ☐ Non ☐
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)		
L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :		
NON ☒ zone A ¹ ☐ zone B ² ☐ zone C ³ ☐ zone D ⁴ ☐		
Aucun ☐ Très forte ☐ Forte ☐ modérée ☐ Faible ☐		
¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)		
² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)		
³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)		
⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.		
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE		
Document de référence :		
Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : https://www.geoportail.gouv.fr/		
Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de : peut être consulté à la mairie de la commune de : où est sis l'immeuble.		
Vendeur ou Bailleur SCCV 117 PYRENEES PARIS 20	Date / Lieu 15/06/2026	Acquéreur ou Locataire

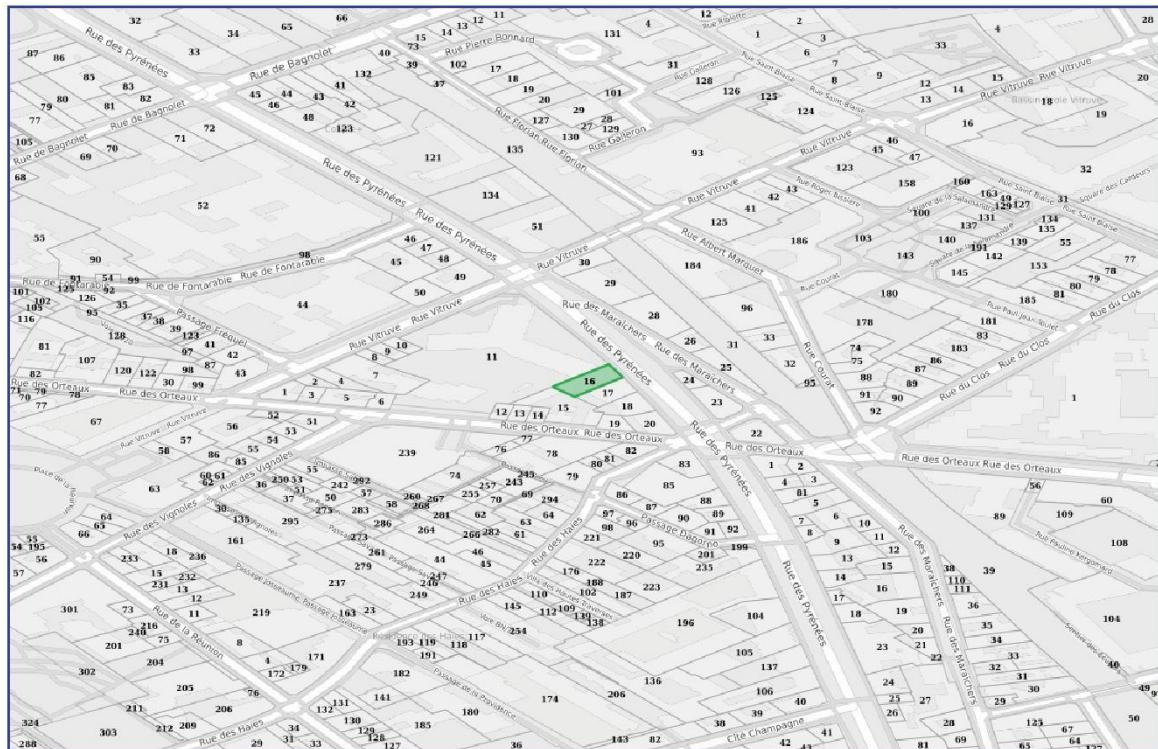
Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Modèle état des nuisances sonores aériennes

En application de l'article L. 112.11 du code de l'urbanisme

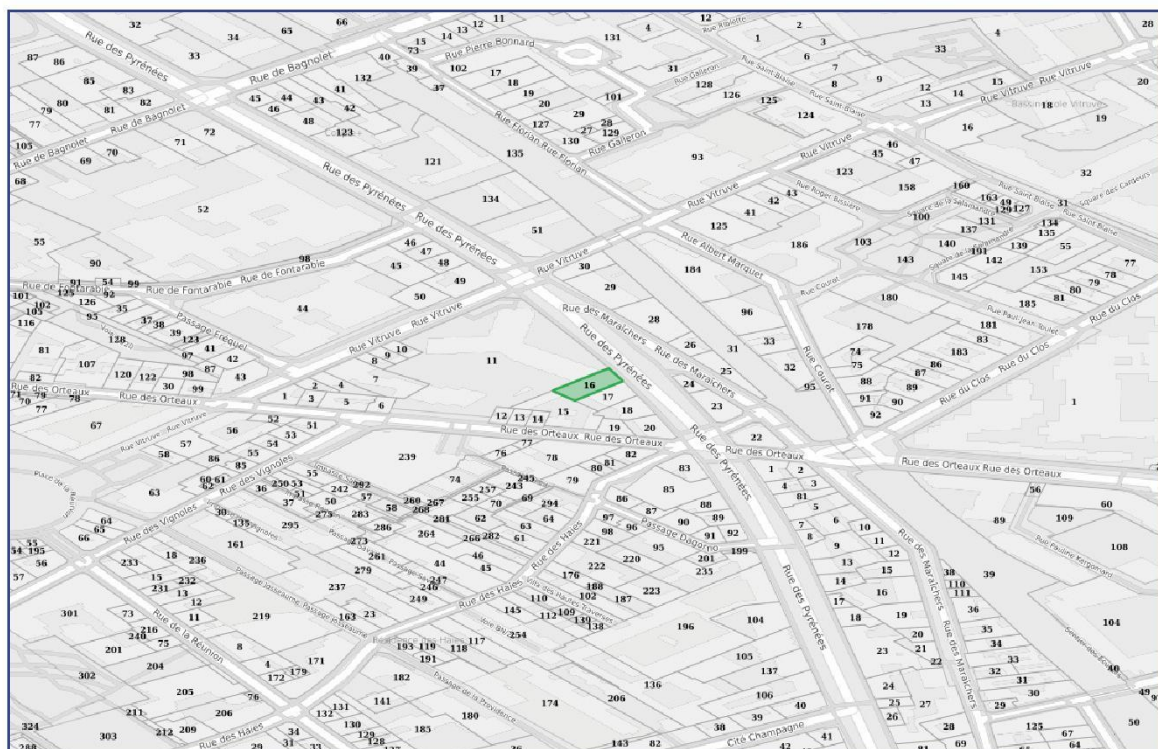
MTES/DGAC/juin 2020

PPRN - INONDATION



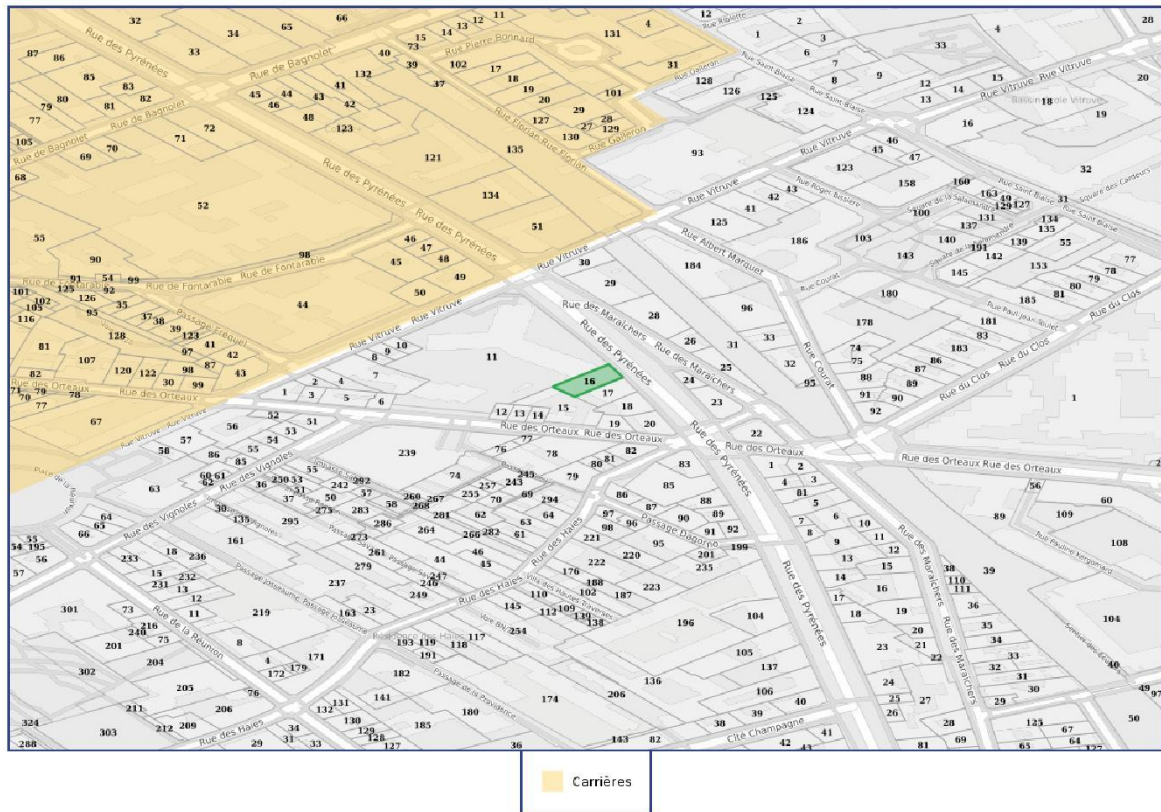
Non concerné

PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN



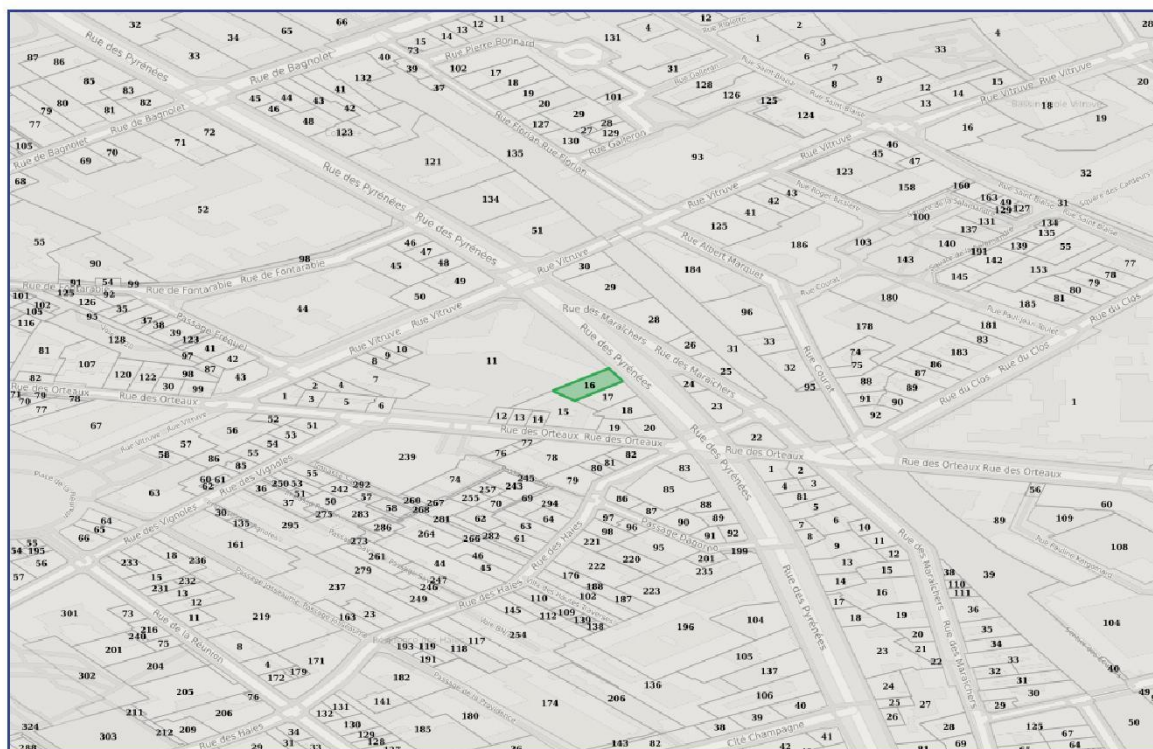
Non concerné

PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN - CARRIERES



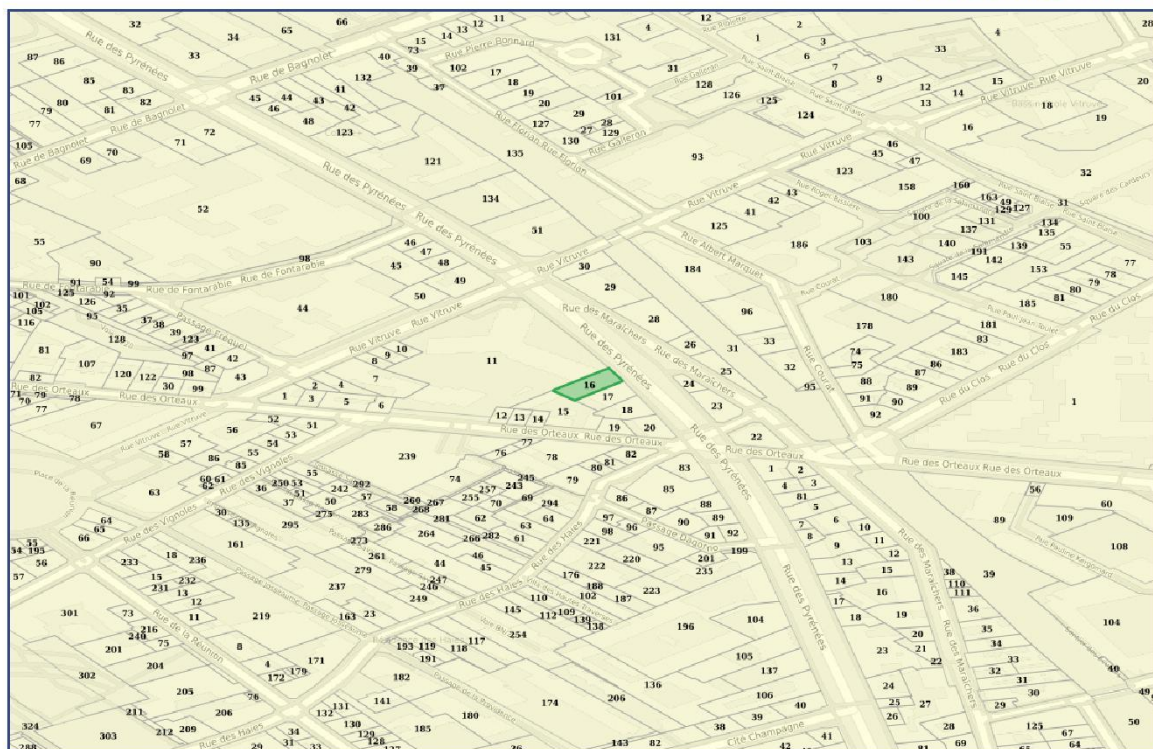
PPRN - MOUVEMENT DE TERRAIN - ARGILES





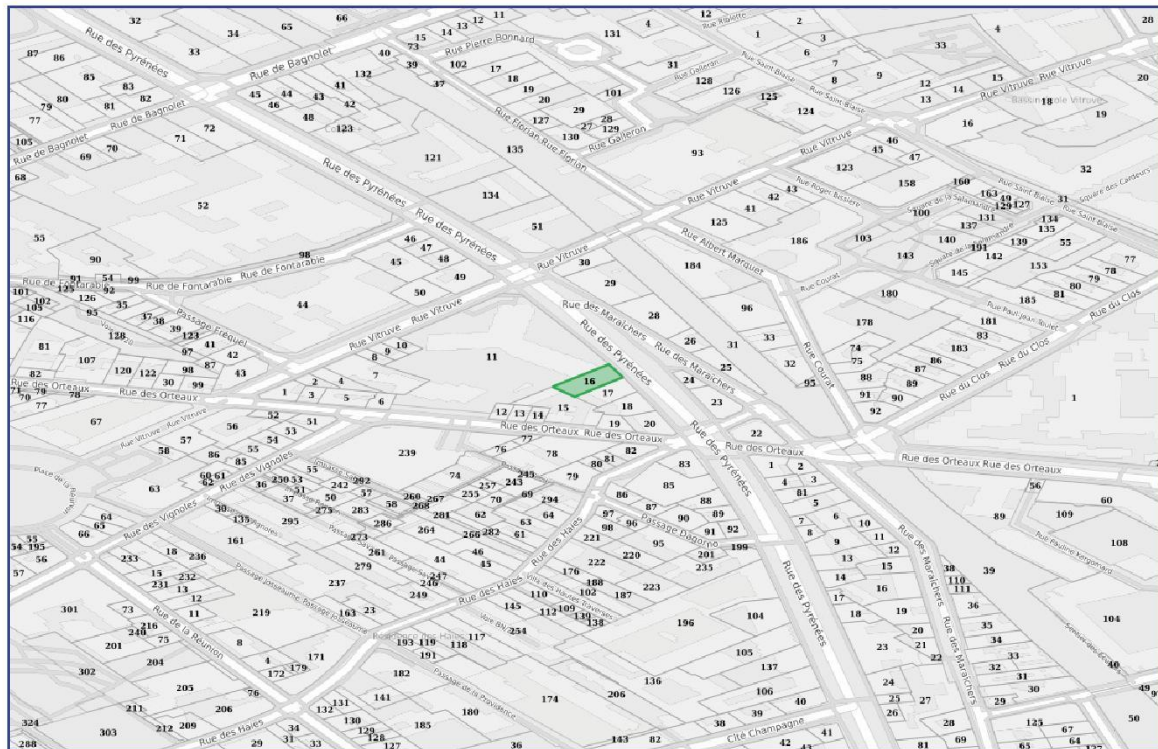
1 - Très faible

POTENTIEL RADON



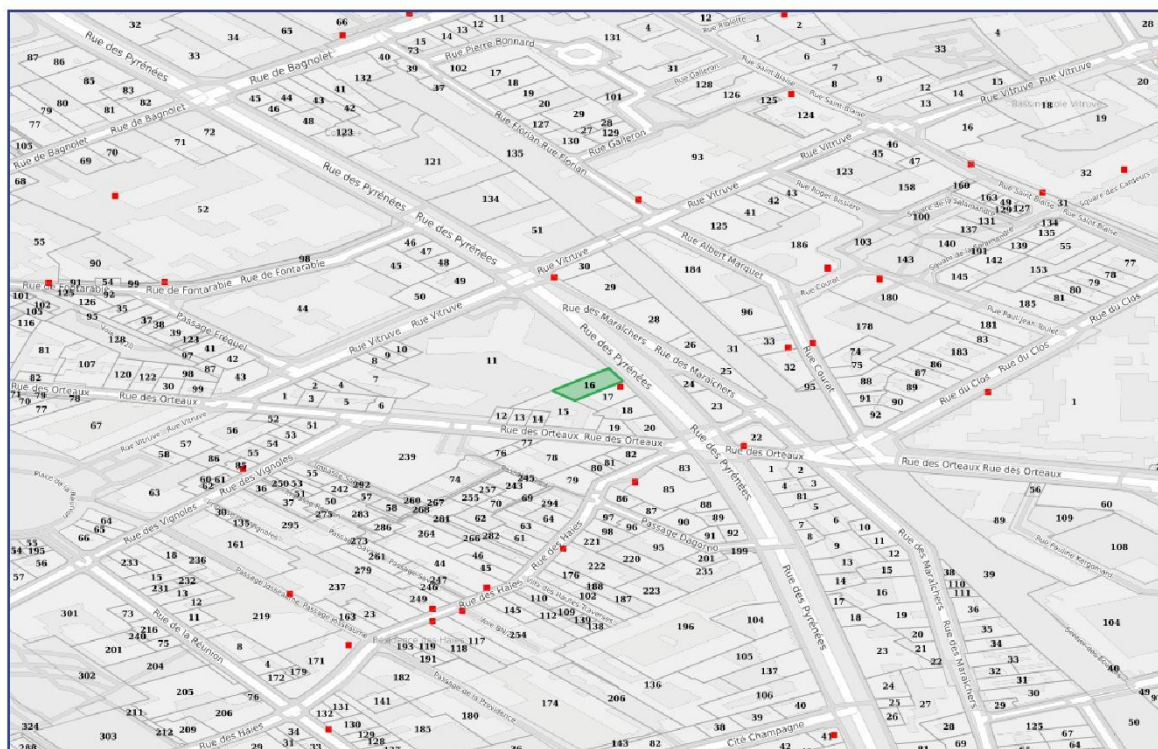
Niveau 1

DÉBROUSSAILLEMENT

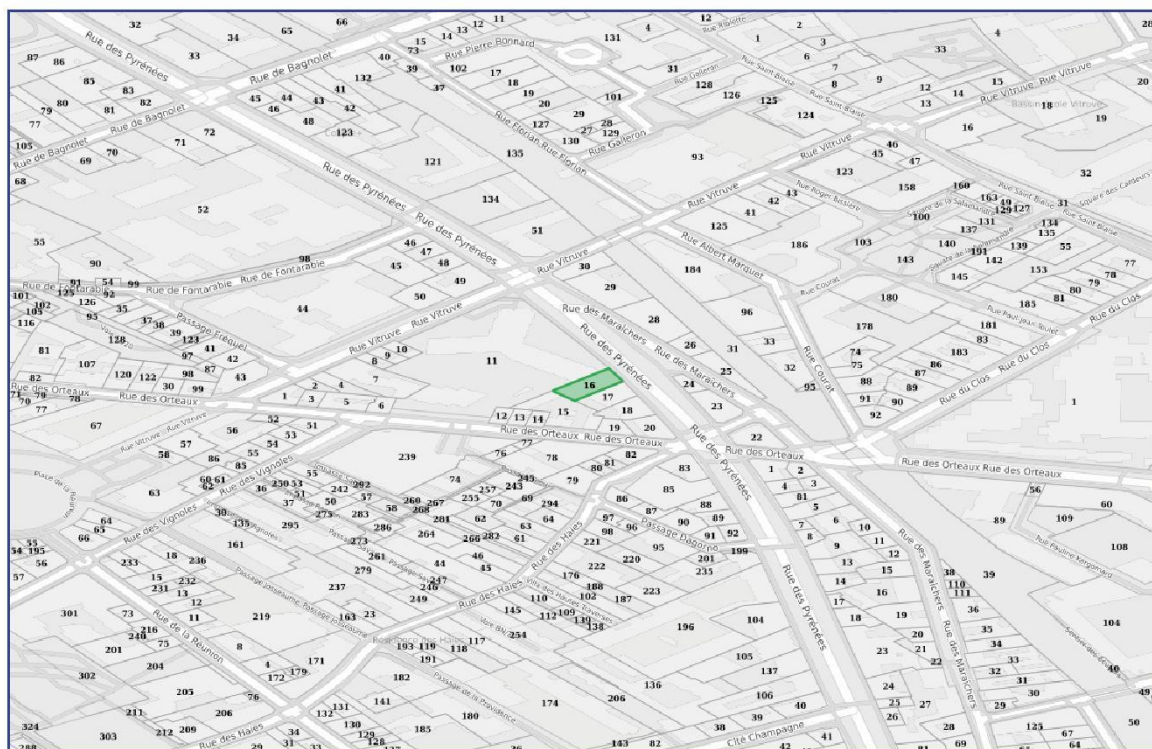


Non concerné

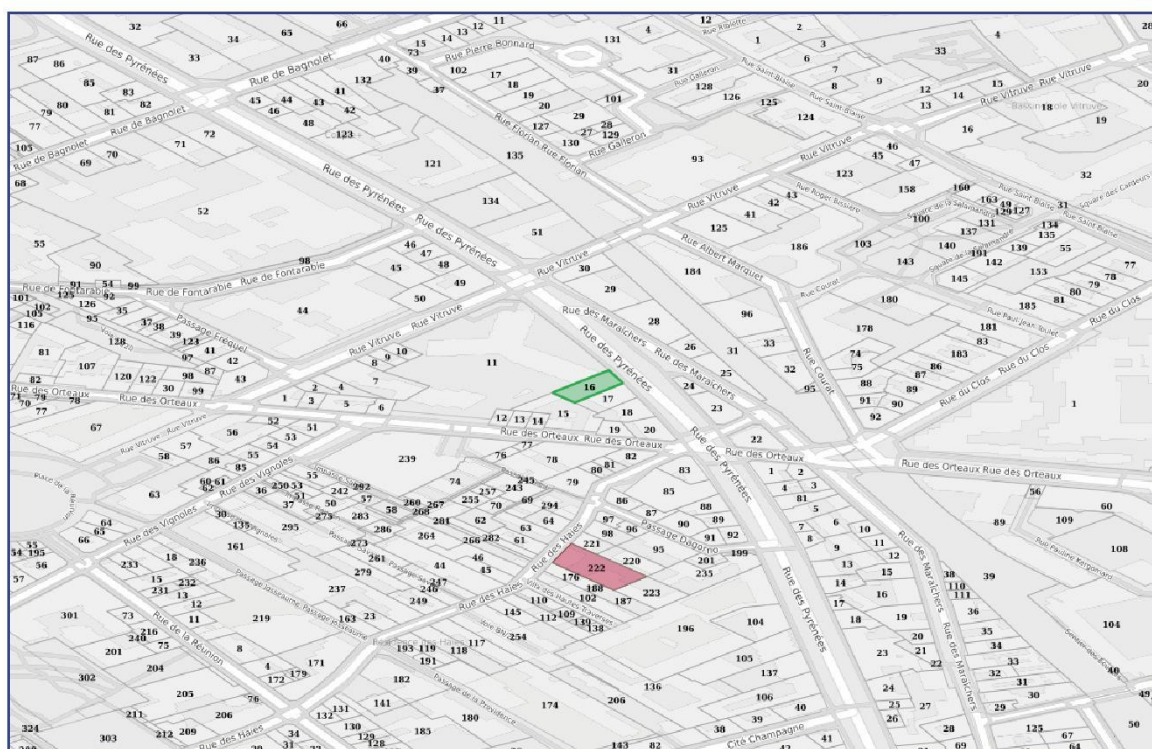
CASIAS



■ Casias



Non concerné



SIS

SECTEURS D'INFORMATIONS SUR LES SOLS **SIS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
SSP00016350101	Société METALLIUM	132 Mètres	Détails

CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES **CASIAS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
SSP3871871	(Etat Indéterminé) imprimerie, typographie 117 rue Pyrénées	3 Mètres	Détails
SSP3866881	(Etat En arrêt) 7 rue COURAT	74 Mètres	Détails
SSP3871831	(Etat Indéterminé) imprimerie, lithographie 71 rue Orteaux	78 Mètres	Détails
SSP3868741	(Etat Indéterminé) 104 rue HAIES	80 Mètres	Détails
SSP3871854	(Etat Indéterminé) imprimerie, typographie 12 rue Courat	85 Mètres	Détails
SSP3867247	(Etat En arrêt) 118 rue PYRENEES	88 Mètres	Détails
SSP3865649	(Etat Indéterminé) Chaudronnerie 19 rue Courat	129 Mètres	Détails
SSP3871855	(Etat Indéterminé) imprimerie, typographie 19 rue Courat	129 Mètres	Détails
SSP3865651	(Etat Indéterminé) Atelier de chaudronnerie 2 Square SALAMANDRE	138 Mètres	Détails
SSP3865190	(Etat En arrêt) Ste METALLIUM 96 rue Haies	139 Mètres	Détails
SSP3868479	(Etat En arrêt) 85 rue VIGNOLES	145 Mètres	Détails
SSP3867622	(Etat Indéterminé) Parc de stationnement 8 rue CLOS	148 Mètres	Détails
SSP3867815	(Etat En arrêt) PARC DE STATIONNEMENT 2 rue FLORIAN	158 Mètres	Détails
SSP3867526	(Etat En arrêt) 83 rue HAIES	178 Mètres	Détails
SSP3868625	(Etat Indéterminé) 23 rue FONTARABIE	187 Mètres	Détails
SSP3865225	(Etat Indéterminé) Restauration de meubles 80 rue Haies (des)	202 Mètres	Détails
SSP3868414	(Etat Indéterminé) 77 rue HAIES	203 Mètres	Détails
SSP3868460	(Etat Indéterminé) 77 rue HAIES	203 Mètres	Détails
SSP3871920	(Etat Indéterminé) fonderie de métaux non ferreux, cuivre, fonderie de bronze 78 rue Haies	215 Mètres	Détails
SSP3866379	(Etat Indéterminé) Usine de découpage et emboutissage des métaux 6 Passage Josseume	215 Mètres	Détails
SSP3866366	(Etat Indéterminé) Usine de fûts métalliques et emballages en tôle 17 rue Fontarabie	228 Mètres	Détails
SSP3865882	(Etat Indéterminé) Fonderie 37 bis rue Saint-Blaise	241 Mètres	Détails
SSP3869393	(Etat Indéterminé) 35 rue SAINT BLAISE	241 Mètres	Détails
SSP3871877	(Etat Indéterminé) imprimerie, typographie 62 bis rue Saint-Blaise	244 Mètres	Détails
SSP3866378	(Etat Indéterminé) Usine de découpage et emboutissage des métaux 67 rue Haies	246 Mètres	Détails
SSP3871843	(Etat Indéterminé) imprimerie, typographie 7 Cité Adrienne	255 Mètres	Détails
SSP3866384	(Etat Indéterminé) Atelier de compteur d'eau et robinetterie 14 rue Fontarabie	263 Mètres	Détails
SSP3868542	(Etat Indéterminé) 30 rue SAINT BLAISE	267 Mètres	Détails
SSP3868234	(Etat Indéterminé) 7 Square CARDEURS	280 Mètres	Détails
SSP3871882	(Etat Indéterminé) peintures et vernis 7 rue Mouraud	307 Mètres	Détails
SSP3871922	(Etat Indéterminé) fonderie de métaux non ferreux, cuivre 70 rue Bagnolet	313 Mètres	Détails
SSP3868541	(Etat Indéterminé) 41 rue MOURAUD	317 Mètres	Détails
SSP3865644	(Etat Indéterminé) Fonderie 68 bis rue Bagnolet	318 Mètres	Détails
SSP3871875	(Etat Indéterminé) imprimerie, typographie 30 rue Réunion	323 Mètres	Détails
SSP3871821	(Etat Indéterminé) imprimerie, lithographie 109 rue Bagnolet	330 Mètres	Détails
SSP3871949	(Etat Indéterminé) ateliers de construction de machines électriques, réparations 81 rue PYRENEES	330 Mètres	Détails
SSP3871942	(Etat Indéterminé) atelier de construction de machines et meubles frigorifiques, appareils à affinités, électriques 73 rue Bagnolet	335 Mètres	Détails
SSP3866371	(Etat Indéterminé) Usine de produits pharmaceutiques, de beauté et d'entretien, bouchons pour tubes 8 rue Riblette	339 Mètres	Détails
SSP3867802	(Etat En arrêt) 115 rue BAGNOLET	342 Mètres	Détails

Code	Description	Distance	Fiche
SSP3868378	(Etat En arrêt) PARC DE STATIONNEMENT 115 rue BAGNOLET	342 Mètres	Détails
SSP3869187	(Etat Indéterminé) 115 rue BAGNOLET	342 Mètres	Détails
SSP3869282	(Etat En arrêt) 115 rue BAGNOLET	342 Mètres	Détails
SSP3868434	(Etat En arrêt) 53 rue VIGNOLES	348 Mètres	Détails
SSP3871889	(Etat Indéterminé) matières plastiques, nitrocellulose(celluloïd) 53 rue Vignoles	348 Mètres	Détails
SSP3868301	(Etat Indéterminé) 27 rue RASSELINS	352 Mètres	Détails
SSP3871923	(Etat Indéterminé) fonderie de métaux non ferreux, étain 17 rue Croix-Saint-Simon	354 Mètres	Détails
SSP3871957	(Etat Indéterminé) ateliers de construction de matériel roulant, locotracteurs électriques 76 rue Vitruve	368 Mètres	Détails
SSP3865623	(Etat Indéterminé) Fabrique d'instruments d'optiques et de précision 125 boulevard Davout	386 Mètres	Détails
SSP3869383	(Etat Indéterminé) 113 boulevard DAVOUT	392 Mètres	Détails
SSP3867761	(Etat Indéterminé) 49 bis Square MONSOREAU	400 Mètres	Détails
SSP3871823	(Etat Indéterminé) imprimerie, lithographie 3 bis rue Réunion	411 Mètres	Détails
SSP3865673	(Etat Indéterminé) Pelletterie et couperie de poil pour l'industrie des cuirs et des peaux 83 rue Alexandre Dumas	421 Mètres	Détails
SSP3868738	(Etat Indéterminé) 145 boulevard DAVOUT	424 Mètres	Détails
SSP3871935	(Etat Indéterminé) fonderie de métaux non ferreux 6 rue Orteaux	426 Mètres	Détails
SSP3866365	(Etat Indéterminé) Usine de galvanisation de fûts métalliques, étamage 112 rue Réunion	432 Mètres	Détails
SSP3869260	(Etat En arrêt) 95 boulevard DAVOUT	445 Mètres	Détails
SSP3867535	(Etat Indéterminé) 105 rue AVRON	453 Mètres	Détails
SSP3866877	(Etat En arrêt) 5 rue STENDHAL	453 Mètres	Détails
SSP3871820	(Etat Indéterminé) imprimerie, lithographie 36 rue Bagnolet	455 Mètres	Détails
SSP3871829	(Etat Indéterminé) imprimerie, lithographie 81 rue Avron	456 Mètres	Détails
SSP3868204	(Etat Indéterminé) 49 rue BAGNOLET	461 Mètres	Détails
SSP3869722	(Etat Indéterminé) 82 rue AVRON	469 Mètres	Détails
SSP3867810	(Etat Indéterminé) 5 rue PRAIRIES	480 Mètres	Détails
SSP3868605	(Etat Indéterminé) 21 rue LIGNER	489 Mètres	Détails
SSP3869674	(Etat Indéterminé) 125 rue AVRON	494 Mètres	Détails
SSP3865438	(Etat Indéterminé) Fabrique de robinetterie 24 rue Terre Neuve	494 Mètres	Détails
SSP3867936	(Etat Indéterminé) 26 rue VOLGA	499 Mètres	Détails
SSP3869033	(Etat En arrêt) 60 rue AVRON	501 Mètres	Détails

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **ICPE** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
0100009827	La Vie Claire	431 Mètres	Détails
0100009830	Sabbah orientale	445 Mètres	Détails
0100009834	LOBAPAC	487 Mètres	Détails

CAVITÉS SOUTERRAINES **CAVITÉS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Référence	Nom	Nature	Type	Dangérosité	Distance	Fiche
Aucune cavité souterraine à moins de 500 mètres ...						

Préfecture :
Commune : Paris

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L. 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble
117b Rue des Pyrénées 75020 Paris
75020 Paris

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe
Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?
INTE1831446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 09/07/2017 au 10/07/2017	07/12/2018	☐ OUI ☐ NON
INTE1831446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 27/07/2018 au 27/07/2018	07/12/2018	☐ OUI ☐ NON
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 15/01/2018 au 05/02/2018	15/02/2018	☐ OUI ☐ NON
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 28/05/2016 au 05/06/2016	09/06/2016	☐ OUI ☐ NON
INTE0600186A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 23/06/2005 au 23/06/2005	22/04/2006	☐ OUI ☐ NON
INTE0600132A	Sécheresse	Du 01/07/2003 au 30/09/2003	11/03/2006	☐ OUI ☐ NON
INTE0300592A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 31/05/2003 au 31/05/2003	19/10/2003	☐ OUI ☐ NON
INTE0100460A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 06/07/2001 au 07/07/2001	11/08/2001	☐ OUI ☐ NON
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 25/12/1999 au 29/12/1999	30/12/1999	☐ OUI ☐ NON
INTE9900346A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 30/05/1999 au 30/05/1999	24/08/1999	☐ OUI ☐ NON
INTE9400582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 18/07/1994 au 19/07/1994	17/12/1994	☐ OUI ☐ NON
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 29/04/1993 au 30/04/1993	10/10/1993	☐ OUI ☐ NON
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 25/05/1992 au 25/05/1992	16/01/1993	☐ OUI ☐ NON
INTE9200482A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 31/05/1992 au 01/06/1992	05/11/1992	☐ OUI ☐ NON
MDIE900018A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 27/06/1990 au 27/06/1990	19/12/1990	☐ OUI ☐ NON
NOR19830910	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 05/06/1983 au 06/06/1983	11/09/1983	☐ OUI ☐ NON
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 05/06/1983 au 06/06/1983	05/08/1983	☐ OUI ☐ NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Etablie le15/06/2026

Nom du vendeur ou du bailleur :SCCV 117 PYRENEES PARIS 20

Nom de l'acquéreur ou du locataire :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet (www.georisques.gouv.fr)

 Attestation d'assurance**ATTESTATION****D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 11442952504****Responsabilité Civile Professionnelle
Diagnostic technique immobilier**

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que :

**OBJECTIF DIAGNOSTIC
117 AVENUE VICTOR HUGO
92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° 11442952504.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées au contrat, *sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément, de Qualification au sens contractuel.*

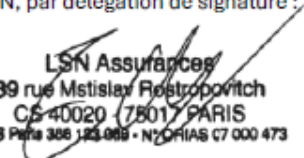
Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

2 000 000 € PAR SINISTRE ET PAR ANNEE D'ASSURANCE.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2026 AU 31/12/2026 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à PARIS le 12 décembre 2025
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :


LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 308 123 000 - N°ORIAS 07 000 473

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunitaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1 / 3



Police N°11442952504

Activités assurées

Activités assurées : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et re certification, autres diagnostics et missions d'expertises :

- AMIANTE aéronef
- AMIANTE avant démolition
- AMIANTE avant travaux immeubles bâtis dont enrobé
- AMIANTE environnemental
- AMIANTE génie civil
- AMIANTE industrie
- AMIANTE matériel ferroviaire
- AMIANTE navire
- Assainissement collectif
- Attestation de respect de la RT2012 – RE 2020
- Audit énergétique
- Building Information Modeling (BIM)
- Certificat de qualité de vie (CQV)
- Certificat d'ensoleillement
- Constat amiante vente sans mention
- Constat du Risque d'Exposition au Plomb (vente, location, parties communes)
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic de Performance Energétique avec Mention (vente, location, collectif, projeté avant/après travaux)
- Diagnostic de Performance Energétique sans Mention (vente, location, collectif, projeté avant/après travaux)
- Diagnostic défiscalisation ancien
- Diagnostic du Risque d'Intoxication par le plomb dans les peintures DRIPP
- Diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD)
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Dossier Amiante Parties Privatives
- Dossier Technique Amiante avec mention
- Dossier Technique Amiante sans mention
- Etat des installations intérieures de Gaz
- Etat des installations intérieures d'Electricité
- Etat des Risques de pollution des sols (ERPS)
- Etat des Risques et Pollutions
- Etat descriptif de division (EDD) et calcul de tantièmes de copropriété
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de Termites dans le bâti
- Etats des lieux
- Examen DRIPP après travaux
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Logement décent
- Mérules
- Mérules avant démolition
- Photo 360 et visite virtuelle
- Plan 2D/3D
- Contrôle plomb après ou lors de travaux

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2 / 3



Police N°11442952504

- PLOMB avant démolition
- PLOMB avant travaux
- PLOMB dans l'eau
- Projet de Plan Pluriannuel de Travaux
- Qualité de l'air (benzène, CO2, formaldéhyde)
- Mission de mesure d'activité volumique de radon prévus à l'article 1333-33 du code de la santé publique dans les bâtiments, y compris les bâtiments souterrains et les établissements thermaux
- Mission de mesures d'activité volumique de radon dans les bâtiments et activités prévus à l'article R 4451-44 du code du travail et chez les particuliers
- Règlement de copropriété (Création/modification)
- Repérage polluants BTP avant travaux (fibres céramiques réfractaires, chrome VI, silice, particules minérales allongées)
- Sécurité piscine
- Superficie Carrez/Habitable et autres
- TERMITES avant démolition
- HAP enrobé
- Etat des Nuisances Sonores Aériennes (ENSA)
- Tutorat DPE

 Certificat de compétence



Certificat de Compétence

Diagnostics Techniques Immobiliers

TechniCert attribue la Certification d'Opérateur de Diagnostic Immobilier à :

M. HURTADO Laurent sous le numéro de certifié TC21-0127

TechniCert Référentiel de Certification PROC 800

Domaines Technique	Arrêtés de référence	Date d'effet	Date D'expiration
Gaz	Arrêté du 01 juillet 2024 annule et remplace l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites. Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.4.1 / 2.4.2	14/11/2021	13/11/2028
Électricité	Arrêté du 01 juillet 2024 annule et remplace l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites. Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.5.1 et 2.5.2	14/11/2021	13/11/2028
Termites	Arrêté du 01 juillet 2024 annule et remplace l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites. Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.3.1 / 2.3.2	14/11/2021	13/11/2028
☐ Métropole ☐ Département Outre-mer :			
Amiante sans Mention	Arrêté du 01 juillet 2024 annule et remplace l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites. Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.2.1 / 2.2.2	14/11/2021	13/11/2028
Amiante avec Mention	Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.2.1 / 2.2.2 / 2.2.3		
Energie sans Mention	Arrêté du 20 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de Diagnostic Technique réalisant le diagnostic de performance énergétique. Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.1 / 2.2	22/12/2021	21/12/2028
Energie avec Mention	Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.1 / 2.2 / 2.3	25/05/2022	21/12/2028
Audit Énergétique	Décret no 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique. Posséder les connaissances et compétences définies en l'annexe IV et à l'annexe V		
Plomb sans Mention	Arrêté du 01 juillet 2024 annule et remplace l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites. Posséder les connaissances et compétences définies en Annexe 3 // 2.1.1 / 2.1.2	22/12/2021	21/12/2028

Le maintien des dates de validités est conditionné à la bonne exécution des opérations de contrôle.



Accréditation
N° 4-0624
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

TECHNICERT, SAS au Capital de 100000€ - 5 rue Traversière, ZAC Moulin du Capignard - 78380 Les Alluets Le Roi
Téléphone : 09.34.91.44.15 - Email : contact@technicert.fr - Site : www.technicert.fr
Siren : 833 648 418 R.C.S. Versailles

Les Alluets Le Roi, Le 06/02/2026
La Gérante **TECHNICERT**



FORM 910.3-E_Certificat de compétence 01-2026



Conditions particulières d'exécution du dossier de diagnostic technique

Textes de référence

Article L271-4 à L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation

Article R.271-1 à R.271-5 du CCH

Ordonnance 2005-655 du 8 juin 2005

Précisions sur le dossier de diagnostic technique (DDT)

Un dossier de diagnostic technique, fourni par le bailleur, doit être annexé au contrat de location lors de sa signature ou de son renouvellement et comprend le cas échéant un diagnostic de performance énergétique, un constat de risque d'exposition au plomb et un état des risques naturels et technologiques. Pour les logements situés dans un immeuble collectif dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} janvier 1975, l'état de l'installation intérieure de gaz et d'électricité devront être réalisés pour les contrats de location signés à compter du 1^{er} juillet 2017. Pour les autres logements, l'état de l'installation intérieure de gaz et d'électricité devront être réalisés pour les contrats de location signés à compter du 1^{er} janvier 2018.

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges. Il doit, suivant le type de biens, contenir les documents suivants :

- Un constat de risque d'exposition au plomb (CREP),
- Un état mentionnant la présence ou l'absence d'amiante,
- Un état relatif à la présence de termites dans le bâtiment,
- Un état de l'installation intérieure de gaz,
- Un état des risques naturels miniers et technologiques,
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE),
- Un état de l'installation intérieure d'électricité,
- Un document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif (depuis le 1^{er} janvier 2011).

Si l'un de ces documents produits lors de la signature de la promesse de vente n'est plus en cours de validité à la date de la signature de l'acte authentique de vente, il est remplacé par un nouveau document pour être annexé à l'acte authentique de vente.

D'après l'article R.271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait :

- Pour une personne d'établir un document contenu dans le dossier de diagnostic technique sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6 ;
- Pour un vendeur de faire appel, en vue d'établir un document contenu dans le dossier de diagnostic technique, à une personne qui ne satisfait pas aux conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies aux articles R. 271-1 et R. 271-2 ou aux conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6.

La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal.

Aucun formalisme particulier n'est prévu par le législateur pour la réalisation du DDT

Boulogne Billancourt, le 15/06/2026

SCCV 117 PYRENEES PARIS 20,

117b Rue des Pyrénées
75020 PARIS 20

Référence Rapport : DIA-HTD00-2603-002

Objet : **Attestation sur l'honneur**

117b Rue des Pyrénées
75020 PARIS

immeuble

Date de la visite : 08/03/2026

Madame, Monsieur

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Monsieur HURTADO Laurent, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens - appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates - référence indiquée sur chacun des dossiers),

Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 2 000 000 par sinistre et par année d'assurance),

N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur HURTADO Laurent

OBJECTIF DIAGNOSTIC